

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 14 JANVIER 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Leduc. — La poste à Patou, par Benjamin Sulte. — Nos gravures. — Primes du mois de décembre. — Les étoiles, par Alphonse Daudet. — Poésie : Souvenirs et pleurs, par Godfroid E. Langlois. — Comment s'habiller. — Le temps qu'il fera en 1888. — Usages et coutumes. — Ausements. — Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : S. M. Guillaume III, roi de Hollande. — L'université Laval de Montréal (projetée). — Gravure du feuilleton. — Les étoiles.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

LES CONCOURS DU MONDE ILLUSTRÉ

Nous avons reçu dix-huit manuscrits pour le concours du prix Rolland. La décision sera donnée dans une quinzaine de jours.

Voici la liste des concours pour les trois mois prochains :

Prix de l'hon. H. MERCIER, concours du mois de février. Sujet :

La femme Canadienne.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 février.

Prix de M. L. O. DAVID, M.P.P., concours du mois de mars. Sujet :

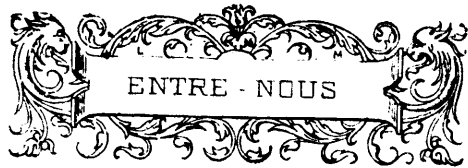
Biographie ou portrait de sir A. A. Dorion.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mars.

Prix de M. O. M. AUÉ, avocat, concours du mois d'avril. Sujet :

Le chevalier d'Iberville.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 avril.



Il est reconnu que Montréal, le Montréal animé, flâneur, promeneur, causeur, artistique et légal, commence au Palais de Justice comprend les rues Notre-Dame et Saint-Jacques et se termine... à la rue McGill.

Il en est de même à Paris, où le vrai Paris des vrais Parisiens commence au boulevard Montmartre et ne va pas plus loin que la Madeleine.

C'est donc du Palais de Justice à la rue McGill que je flâne la plupart du temps, et je ne manque jamais alors de m'arrêter à la vitrine de Cadieux et Dérôme, Gerney et Hamelin, et Dawson, pour lire les titres des nouveaux livres parus à Paris et en Canada; devant les magasins de Simard et de Scott, pour examiner les gravures et tableaux exposés; à l'étalage de Dufresne et Mongenais afin

de voir les bonnes choses, produits gastronomiques de tous les pays; devant la colonne Nelson pour me rappeler que l'Angleterre d'aujourd'hui a une marine incroyablement inférieure à celle qu'elle possédait au commencement de ce siècle; etc, etc.

J'entre aussi très souvent au Palais de l'Injustice près de la rue des Mortifications, non loin de l'ancien hôtel de Souffrance, comme dit méchamment un de mes amis qui vient de perdre un procès, et je parcours au moins deux fois par semaine toutes les salles d'encaissement.

*** C'est en faisant cette tournée bi-hebdomadaire que je me suis trouvé l'autre jour chez Hicks, où l'on vendait une foule de bibelots japonais.

J'aime beaucoup le bibelot, de quelque pays qu'il vienne, mais celui de ces contrées étranges que l'on nomme Japon et Céleste Empire, me plaît surtout infiniment.

Et justement on vendait ce jour-là des vases, des porcelaines, des bonzes, des écrans, des petits meubles et des paravents japonais.

Il y avait foule d'acheteurs, ce qui prouve que je ne suis pas le seul à apprécier le mérite du travail de la race jaune.

Les merveilles artistiques des objets que l'on vendait me frappa une fois de plus, et je me demandais comment on pouvait vendre à aussi bon marché des bronzes très bien ciselés qui avaient dû exiger une main-d'œuvre considérable.

— Vous admirez ces jolies choses, me dit un gentleman que j'avais déjà rencontré plusieurs fois, et vous avez bien raison, ces Japonais sont des artistes étonnants.

— C'est vrai, lui dis-je, mais je ne puis me rendre compte du bas prix auquel elles sont adjugées, car tout cela est admirablement travaillé.

— Vous les jugez au point de vue soi-disant civilisé, et c'est ce qui prouve que notre civilisation est bien mauvaise, car il est impossible à l'Europe et à l'Amérique de faire aussi bien à ce prix.

— Je ne vois pas bien ce que la civilisation blanche a à faire dans cette question d'art jaune.

— La race jaune, comme vous dites, est éminemment artistique parce que l'égalité sociale ne l'a pas encore entamée. Pour faire de l'art, il faut être pauvre et ne pas trop être libre, car c'est le pauvre qui travaille et si, comme vous le voyez, nous pouvons obtenir ces objets que nous achetons au quart du prix que nous les payerions en Europe, c'est que le Japonais et le Chinois se contentent de quelques sous par jour, tandis que le blanc exige un gros salaire pour le moins de travail possible. Plus un peuple est libre et riche, plus il produit de camelote.

— Mais c'est une théorie monstrueuse que vous émettez là, c'est la négation de tous les principes de liberté, c'est l'asservissement du peuple que vous demandez, vous êtes un bâton dans les roues du progrès. L'art a au contraire besoin de liberté et vous ne me convaincrez jamais que, pour être artiste il faille se contenter d'une poignée de riz par jour et fumer de l'opium.

Mon interlocuteur continua longuement sa théorie et n'entama aucunement mes convictions contraires aux siennes, et si je vous parle de cette conversation, c'est pour vous prouver combien un honnête homme, ayant les meilleures intentions du monde, peut commettre les plus étranges hérésies.

*** Error est, du reste, le lot d'une grande partie, sinon de la totalité de l'humanité.

Un journal des Etats-Unis publie, par exemple, l'entre-filet suivant :

LE MONDE ILLUSTRÉ annonce dans son dernier numéro, qu'un concours est ouvert aux écrivains canadiens, sur le sujet suivant :

Influence pernicieuse de l'usage du tabac sur l'avenir des races.

Notre confrère n'a pas pas été heureux dans le choix de son sujet, s'il veut que tous les écrivains canadiens prennent part au concours; car pour traiter de "l'influence du tabac sur l'avenir des races," il faut nécessairement avoir des connaissances plus ou moins étendues en fait de médecine et de physiologie, deux sciences qui ne sont généralement approfondies que par ceux qui se destinent à la profession médicale.

Il y a dans ces lignes deux grandes erreurs. D'abord, ce n'est pas nous qui avons choisi le

sujet, c'est le donateur du prix, et il faut reconnaître que c'était bien son droit.

Ensuite, le sujet n'est pas si malheureux que ça, puisque nous avons reçu une foule de manuscrits, ce qui est un succès incontestable. Et puis, qui donc a jamais dit que tous les écrivains canadiens devraient forcément concourir ?

Là n'est pas la question, mais tous les écrivains trouveront, je l'espère, un sujet qui leur conviendra, au fur et à mesure que les concours se succéderont.

"Contenter tout le monde et son père" est chose bien difficile, et pour preuve, je n'en veux citer qu'une réflexion qui m'a été faite.

Vous savez que le sujet du concours du prix Mercier est : *La femme Canadienne*, sujet charmant et facile à traiter, et je crois qu'il n'est point besoin d'être médecin pour cela; cependant, ce titre d'article n'a pas plu à tout le monde, car on est venu me dire que c'était bon tout au plus pour répondre à la santé des dames.

Cette réponse renferme une insanité de premier ordre.

Notre éminent artiste, M. N. Bourassa, qui est aussi un excellent écrivain, a écrit de charmantes pages sur nos *grandes mères*, et chacun de nous les a lues avec le plus grand plaisir.

Nos *grandes mères* étaient des canadiennes, de bonnes et braves canadiennes, et l'exemple de M. Bourassa prouve que pas un sujet n'est peut-être aussi bien choisi et aussi national.

L'observation du citoyen en question n'a donc aucune raison d'être.

*** C'est avec douleur que vous avez appris comme moi la perte irréparable que nous venons de faire, dans l'incendie de la chapelle du Séminaire de Québec.

Quinze tableaux, dont plusieurs originaux de grands maîtres, ont été détruits.

Une lettre de M. A. Plamondon, le peintre de talent, explique ainsi comment ces toiles remarquables sont venues en Canada :

Voici ce que M. l'abbé Desjardins me dit en 1826, quand je lui remis les lettres de son frère, alors aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Québec : "Toutes nos églises de France avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, des milliers de fripons. Des spéculateurs avaient fait collection d'un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute; sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encaissement, les tableaux étaient en piles dans une cour de Paris; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjugée en bloc pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle.

"Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, m'ordonna de faire transporter chez lui ma collection. Il en acheta quelques-uns et me remit le reste; c'est ce que vous avez reçu en Canada. Ils furent acquis par le Séminaire, la cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Lotbinière et quelques autres églises du Canada, ceci s'est passé de 1815 à 1820.

"C'est la vue de ces tableaux-là qui m'a décidé d'aller étudier la peinture à Paris, en 1826."

C'est dans l'*Album du Touriste* de J. M. LeMoine que je puise ces renseignements.

*** Nous recevons la lettre suivante :

M. LE DIRECTEUR,

Le *Journal du Dimanche*, — d'heureuse mémoire, — a dû tressaillir jusque dans ses moelles, quand, l'autre jour, une colonne de votre journal ressuscita un de ces articles.

Pour ma part, j'ai été extrêmement surpris de me relire, Monsieur Charles, en s'appropriant ma prose, ne se rappelle plus que j'ai survécu à la revue littéraire où il puise, si subitement qu'elle soit disparue; en même temps, il oublie de me donner crédit, par l'italique au moins, des lignes qu'il me prend.

Or, chacun tient à son bien dans notre siècle d'égoïsme; si modeste que soit ma prose, elle est mienne; je la réclame, en partie, dans *l'Ange qui n'est plus*, servi aux lecteurs du *MONDE ILLUSTRÉ* dans le numéro du 31 décembre dernier.

Libre à Charles de tenir la plume si besoin lui en est; mais qu'il se garde bien d'aller marauder sans scrupules sur le terrain du voisin; il pourrait s'en faire donner rudement sur les doigts.

Vous remerciant, M. le Directeur, pour l'insertion de ces quelques lignes.

Je vous salue,

HERMANCÉ.

Notre charmante collaboratrice, Mlle Hermancée, a parfaitement raison de protester contre le vol qui a été commis à son préjudice, car ce genre de piraterie littéraire n'est que trop pratiqué chez nous.

Beaucoup de gens ignorent que s'approprier l'écrit d'un autre, est chose tout aussi laide que voler une montre dans la poche de son voisin, et il